



LES VOYAGES
La Libre

Preference



De Tromsø aux îles Lofoten



La Libre Planète, du 23 au 30 juin 2024



Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs 79 bte 4 - 1040 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22

info@preference.be | www.preference.be

VOTRE PROGRAMME :

BRUXELLES → OSLO → TROMSØ

DIMANCHE 23 JUIN

Départ de Zaventem en matinée.

Arrivée à Oslo et connexion avec le vol à destination de Tromsø.

Déjeuner libre.

Arrivée dans le courant d'après-midi à **Tromsø**.



Située à 300 km au-delà du cercle polaire, Tromsø est une charmante petite ville, étudiante et multiculturelle, nichée au fond d'un fjord et entourée de superbes paysages où les montagnes descendent jusqu'à la mer. Elle est la plus grande ville de la zone polaire scandinave et possède l'université la plus septentrionale du monde.

Accueil par le guide local francophone.

Transfert vers l'hôtel et installation.

Dîner dans un restaurant local proche de l'hôtel.

Nuitée à l'hôtel **Radisson Blue 4*** (ou similaire).

Très bien situé à proximité du port, cet établissement moderne est aménagé selon des normes scandinaves alliant le confort et le design dans les chambres comme dans les espaces communs. Le restaurant propose des plats régionaux.



Petit déjeuner à l'hôtel.



La matinée est consacrée à la découverte de la ville de Tromsø incluant l'**Aquarium Polaria**, le **Musée Polar** et la **Cathédrale Arctique**.

Tromsø s'étend sur une grande île reliée au continent par un pont long d'1 km. Du côté de la mer, la ville est abritée du large par la grande Kvaløya, l'île aux Baleines. Le centre-ville a gardé quelques-unes de ses vieilles maisons de bois. Le cœur de Tromsø, c'est la Vestregata, sa rue principale.

Découverte de l'univers arctique à l'**Aquarium Polaria** grâce à un film panoramique sur le Svalbard qui vous transporte sous les aurores boréales, et à l'observation des occupants des divers aquariums (phoques, loups de mer, flétans, étoiles de mer...).

La **Cathédrale Arctique** est devenue le symbole incontesté de Tromsø. Ce chef-d'œuvre de Jan Inge Hovig unit le verre et le béton pour former un ensemble géométrique qui utilise la lumière arctique afin de créer un effet d'iceberg.

Le **Musée Polar** se trouve sur le port dans une maison des douanes classée Monument historique. Il est dédié aux expéditions polaires -, telles celles de Willem Barents et Roald Amundsen -, et aux premiers chasseurs du Svalbard, l'archipel du Spizberg.

Déjeuner dans un restaurant local de Tromsø.



L'après-midi, montée en téléphérique au sommet de **Fjellheisen** qui offre une superbe vue panoramique sur l'île de Tromsø et ses alentours.

Ensuite visite de la **brasserie Mack** et dégustation de bière dans le pub Ølhallen, le plus ancien de la ville. Fondée en 1877 par Ludwig Mack, elle est la brasserie la plus septentrionale et produit une bière très populaire en Norvège.

Dîner à l'hôtel.

Après le dîner, **départ en bateau électrique** pour une excursion de 4 h dans le fjord autour de Tromsø, le long de la côte de Kvaløya, parsemée sporadiquement de villages, de hangars à bateaux et de séchoirs à poisson. Ce sera l'occasion d'observer les macareux et les mouettes qui viennent nicher dans les falaises pour se reproduire. Vous aurez également la chance (si le temps le permet) d'admirer le **soleil de minuit**.

De mai à juillet, le soleil ne se couche plus au-dessus du cercle polaire arctique. Il s'immobilise à l'horizon pour reprendre son ascension à l'aube. L'occasion d'expérimenter un crépuscule sans fin ...



Retour tardif à l'hôtel. Nuitée à l'hôtel **Radisson Blue 4*** (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers le sud. En chemin, vous admirerez les magnifiques paysages, entre mer et montagnes. Après avoir longé les Alpes de Lyngen, vous bifurquerez dans les terres vers la petite ville de Bardu.

Continuation vers **Harstad**, ville principale de l'archipel des Vesterålen, où vous arrivez pour le déjeuner.

Située sur l'île d'Hinnøya, la plus grande et la plus peuplée de l'archipel Vesterålen composé de multiples îles et îlots. Cette petite ville portuaire qui se développa à partir de 1870 grâce à l'afflux de harengs s'étage en terrasses depuis le port vers les forêts et la montagne qui se dresse dans son dos.

L'après-midi, visite du **site de Trondenes** qui fut un important centre viking.



Son église en pierre du XIII^e s. est l'église médiévale la plus septentrionale au monde. On y verra aussi la présence d'un ancien camp de prisonniers russes sous l'occupation nazie. Le fort de Trondenes, sur la péninsule au nord de Harstad, faisait partie du mur de l'Atlantique. Les « canons d'Hitler » sont toujours en place, et certaines des infrastructures sont encore utilisées par l'armée norvégienne.

Continuation vers **Sortland** (à 75 km d'Harstad) en découvrant les étonnants paysages des Vesterålen qui se caractérisent par leurs pics granitiques abrupts qui plongent dans la mer tel le Møysalen.

Sortland, dont le nom en vieux norrois signifie la ferme près de la rivière Svorta, est connue comme « la ville bleue » depuis qu'il a été décidé en 2000 de peindre la ville en bleu pour célébrer l'arrivée du nouveau millénaire. Haut-lieu de la musique, elle accueille un festival de jazz annuel en automne.

Dîner et nuit à l'**hôtel Thon Sortland 3 *** (ou similaire).

Tourné vers la campagne, cet hôtel offre le confort de chambres au design scandinave, un agréable restaurant grill et un espace détente au bar bibliothèque. Une halte douillette au cœur des Vesterålen.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, visite d'une ferme de rennes dans les environs de Sortland.

Dans cette ferme familiale spécialisée dans l'élevage de rennes depuis plus de 150 ans, vous aurez l'occasion de nourrir des rennes, d'apprendre le lancer du lasso pour les attraper et de découvrir divers aspects de la culture sami.



Vous prendrez ensuite la route vers le sud de l'archipel des Vesterålen en direction de Stokmarknes sur l'île de Hadseløya, siège de la célèbre compagnie de transport Express côtier Hurtigruten.

Visite du **musée Hurtigruten** inauguré en 2021.

Hurtigruten opère depuis 1890 une ligne régulière reliant 34 ports de la côte norvégienne de Bergen et Kirkenes. Ces bateaux qui ont longtemps assuré le transport de marchandises, de courrier et de personnes se sont révélés d'importance vitale. La compagnie reste aujourd'hui une véritable institution. De la salle des machines au pont, la découverte du MS Finnmarken vous plongera dans l'histoire de cette compagnie et de son importance pour la Norvège.

Traversée en ferry de Melbo à Fiskebøl (30 min.) vers l'**archipel des Lofoten** et route vers le petit village de pêcheurs **Henningsvær**, véritable carte postale des Lofoten. Le trajet vous permettra de profiter des somptueux paysages de cette région !



Déjeuner dans un restaurant local d'Henningsvær, suivi de temps libre dans le village.

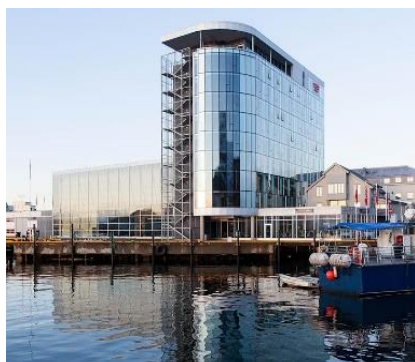
Henningsvær est un village situé à cheval sur plusieurs îles et traversé par un large et lumineux chenal qui lui a valu le surnom de «Venise des Lofoten». Des maisons colorées, des cabanes de bois sur pilotis, la mer omniprésente avec les montagnes en toile de fond, en font une halte incontournable.

Continuation vers **Svolvær**, la capitale des Lofoten, située sur l'île Austvågsoya.



Dîner et nuit à l'hôtel **Thon Svolvær4*** (ou similaire).

Situé sur le port, c'est un établissement élégant et respectueux de l'environnement. Depuis les chambres, on peut admirer les vues spectaculaires sur le fjord, la montagne Svolvaergeita et les environs. On y apprécie les chambres aux tons chaleureux, récemment rénovées, la proximité de l'animation du port, et une cuisine alliant créativité et spécialités locales.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin, départ à bord de zodiacs pour une balade d'environ 2 heures dans le plus petit fjord de Norvège : le **Trollfjord**. Ce bras de mer long de 2 km vous donnera un aperçu de la nature sauvage des Lofoten, car aucun village ne le borde, et il n'est accessible qu'en bateau. On pourra y observer les aigles de mer ou pygargues.



Déjeuner à **Svollvær**.

L'après-midi, route vers l'île de Vestvågøya où vous visiterez le **musée Viking de Lofotr**.

Borg fut à l'époque viking, l'un des plus grands chefs-lieux vikings de toute la Norvège du Nord. C'est en 1981 que les fouilles ont commencé et que l'on a découvert l'emplacement de ce site. Aujourd'hui, l'endroit a été reconstruit à l'identique et offre un voyage de près de 1 000 ans en arrière. Le nouveau musée viking est construit autour de l'excavation de la maison commune, longue de 83 m. Des expositions d'objets trouvés lors des fouilles, des bateaux vikings de 23 et 30m, différents artisanats, ... vous plongent dans ces temps héroïques.

Ensuite, route vers la côte nord-ouest de l'archipel avec la **baie Eggum** où une balade (facile) vous permettra de découvrir une jolie plage ainsi que le travail étonnant et intrigant du sculpteur Markus Raetz. Selon l'angle sous lequel vous la regardez, la sculpture se révélera totalement différente.



Retour à **Svollvær**.

Dîner et nuit à l'hôtel **Thon Svollvær4*** (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Ce matin, départ en car pour le village de **Stamsund**. Vous embarquerez à bord de grands zodiacs pour rejoindre une exploitation de saumon. Petite dégustation sur place, avant de retourner à Stamsund pour le déjeuner.

L'après-midi, poursuite des visites avec le village de pêcheurs **Nusfjord** et ses maisons en bois du XIX^e s. situé au fond d'un fjord, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. On y évoquera l'histoire du Lofotfisket, la grande pêche à la morue traditionnelle.



Selon le temps, nous arrêterons pour admirer les paysages depuis la plage de sable blanc à **Unstad**.



Retour à **Svolvær**.

Dîner et nuit à l'hôtel **Thon Svolvær4*** (ou similaire).

Petit-déjeuner.

Départ matinal vers le sud de l'archipel pour découvrir une vue panoramique sur le village de **Reine**, sans doute l'une des plus connues des Lofoten.



Vous descendrez jusqu'à **Å**, à la pointe extrême sud de l'archipel, où vous visiterez le **musée du poisson séché**. Ce petit musée privé très didactique permet d'en savoir davantage sur cette activité traditionnelle des Lofoten.

La qualité du « poisson séché des Lofoten » lui a valu une AOC, à l'instar du champagne et du jambon de Parme ! Ce produit est l'héritage de traditions millénaires. Ce sont les Vikings qui ont fait connaître le poisson séché aux Européens. Ils en emportaient dans leurs voyages vers le sud, et l'échangeaient contre d'autres produits. Le séchage du poisson se fait aujourd'hui comme jadis, sans additifs. Il s'agit de la plus ancienne méthode de conservation des aliments.

Déjeuner dans un restaurant local à **Sørvågen**.

Ensuite, route vers le port de Moskenes pour embarquer sur le ferry qui mène à Bodø (env. 4h de traversée). Arrivée à Bodø et transfert vers l'hôtel.

Dîner d'adieu dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel **Quality Ramsalt 4*** (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Petite balade à pied pour découvrir Bodø, sa cathédrale et ses fresques de street art.



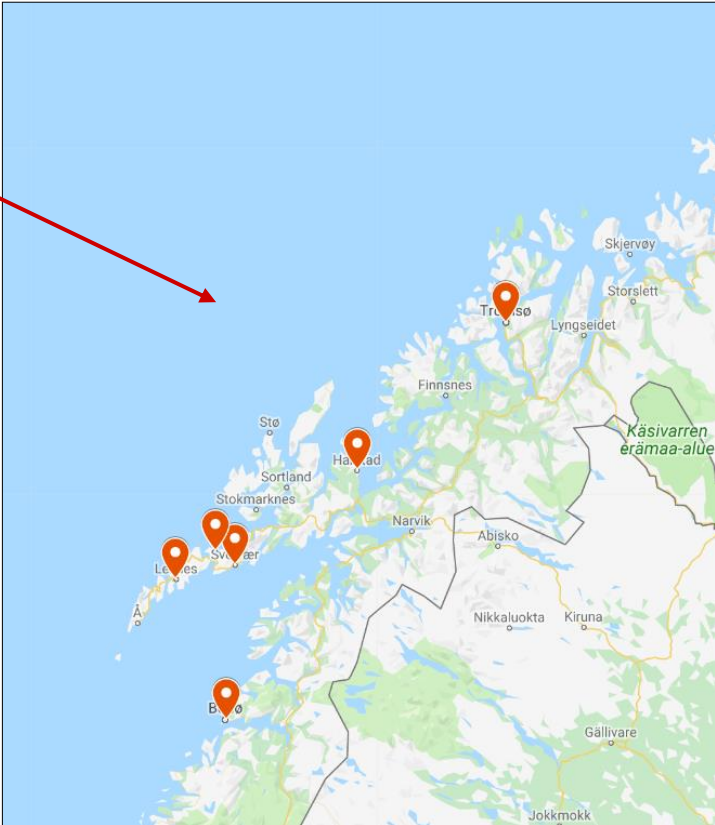
Transfert vers l'aéroport de Bodø pour les formalités d'enregistrement avec la compagnie SAS.

Envol vers Bruxelles, via Oslo. Déjeuner libre.

Arrivée à Bruxelles en fin d'après-midi.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

CARTOGRAPHIE



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 14 PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO (RESERVATION AVANT LE 15/04/2024) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **4.995 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **550 €**

PRIX A PARTIR DU 16/04/2024 :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **5.245 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **550 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux et intérieurs avec la compagnie régulière SAS.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 196 euros).
- ✍ Le ferry entre Moskenes et Bodø.
- ✍ Les services d'un guide local parlant français.
- ✍ Les excursions en bateau et zodiacs.
- ✍ Les transferts et les transports en autocar.
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans les hébergements mentionnés ou similaires.
- ✍ La pension complète.
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles.
- ✍ Les attentions de La Libre.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons.
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances auprès de la « Compagnie Assurinco ».
- ✍ Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEUR CARTE D'IDENTITE.

POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

NORVEGE- ILES LOFOTEN LA LIBRE PLANETE, DU 23 AU 30 JUIN 2024

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BTE 4, 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

Je, SOUSSIGNE(E),

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE**

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE & LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CI : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE & LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CI : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS EPIDEMIES) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE EPIDEMIES* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture Epidemies*

INSCRIPTION (SUITE) :

NORVEGE - ILES LOFOTEN LA LIBRE PLANETE, DU 23 AU 30 JUIN 2024

PRIX SUR BASE DE MINIMUM 14 PARTICIPANTS :

- PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 AVRIL : 4.995 €**
- PRIX NORMAL (A PARTIR DU 16 AVRIL) : 5.245 €**
- LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **550 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE **30%** EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE **KBC** AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE **23 MAI 2024**.

PAIEMENTS :
IBAN : BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : LOFOTEN - D. 3808

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be